

Termes de référence pour la réalisation d'une base de données au profit du Conseil National de Légale (CNAL)

I. Contexte et Justification

La mise en place de cette base de données rentre dans le cadre de l'appui du PNUD, de ONU Femmes et du Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) au Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP) et au secteur de la justice à partir du Peace Building Fund (PBF). En effet, à la suite de l'éligibilité d'Haïti en juillet 2019 de bénéficier de l'appui du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (PBF), le PBF assiste le gouvernement haïtien dans des domaines clés à travers le PNUD et d'autres instances des Nations Unies. Ainsi le projet Accès à la justice a vu le jour en vue de contribuer aux efforts de faire appliquer les dispositions de la loi du 10 octobre 2018 sur l'assistance légale qui entend soutenir les couches sociales les plus vulnérables, notamment des femmes et des enfants, dans leurs quêtes de justice. Cette loi sur l'assistance légale crée le Conseil National d'Assistance Légale (CNAL) et les Bureaux d'Assistance Légale (BALs). Un BAL doit être mis en place dans chacune des dix-huit (18) juridictions du pays. Le CNAL est perçue comme une entité de coordination qui organise et supervise les activités des BALs.

Etant une nouvelle institution, le CNAL a besoin d'un ensemble d'outils et de moyens techniques adéquats lui permettant de répondre à ses obligations administratives et fonctionnelles. Identique à la manière de procéder d'une institution moderne, le CNAL a besoin de possibilités technologiques pour gérer les différents aspects de l'assistance fournie à la population. Une base de données constitue l'un des éléments technologiques efficaces permettant de faire la gestion des travaux. C'est en ce sens que le Ministère de la Justice a manifesté ses intentions de doter le CNAL d'une base de données. En effet, via le projet Accès à la justice, le PNUD et ses partenaires dont Peace Building Fund (PBF) entend aider à mettre en place un système informatiques capables de répondre aux différents besoins du CNAL et des BALs.

Dans cette conjoncture, le PNUD et l'ONU Femmes recherchent une offre de consultation pouvant créer une base de données orientée Web et inclusive au genre pour répondre aux exigences du CNAL et des BALs.

II. Objectif de la Base

L'objectif général de cette base est de créer un environnement permettant au CNAL et les différents Bureaux d'Assistance Légale (BALs) de faire la gestion administrative et juridique des dossiers des personnes sollicitant de l'assistance juridique et légale de manière efficiente.

Les objectifs spécifiques de l'initiative peuvent être définis ainsi :

- Créer une application dynamique orientée web qui sera hébergée sur les nuages ou sur un serveur permettant le traitement de requêtes paramétrées et en facilitant les personnes autorisées d'actualiser le système et d'assurer la gestion sécurisée du site ;
- Faciliter l'accès à une base de données intégrées tenant compte des diversités humaines sur la base de l'inclusion et de la participation ;
- Mettre en exergue la dimension de transversalité du genre dans différents domaines, incluant la technologie et le traitement de données ;
- Permettre d'extraire des données groupées qui faciliteront une analyse holistique et comparée des besoins juridiques, allant au-delà des préjugés liés au sexes ;
- Permettre aux utilisateurs internes (personnes autorisées du CNAL et des BALs) de personnaliser des enquêtes et de récupérer des données recherchées ;
- Créer toutes les validations pertinentes qui empêchent l'entrée incorrecte d'informations dans la base de données ;
- Créer des portails d'accès pour au moins trois BALs ;

- Permettre la création d'autre portail pour donner accès à autant d'entité voulu dans le futur ;
- Régler le processus de production de rapport quotidien directement à partir de la base de données ;
- Définir des options dans la base de données pouvant générer des informations sur les activités des BALs et les caractéristiques des demandeurs/demandeuses d'assistance, telles que les tendances, les catégories de demandeurs/demandeuses, les profils socio-économiques, les profils de genre, et la durée moyenne de prise de décision concernant des dossiers, etc.

III. Mission et Spécifications de la Base

De manière spécifique, on vise de monter un système web-base intégré et inclusif au genre pouvant automatiser l'ensemble des activités du (CNAL). Cette plateforme centralisée doit être en mesure de collecter et stocker les données pertinentes, désagrégées par sexe, âge et autres groupes vulnérables, de ladite institution afin de faciliter et améliorer la prise de décision.

1. Spécifications techniques minimales

- Caractéristiques générales de la solution

La solution doit être :

- Bien conçu, propre et facile à utiliser
- Inclusive (facilitant le traitement de données désagrégés par sexe / âge, handicap, secteurs d'activités et autres éléments d'analyse comparatifs)
- Compatible avec n'importe quel navigateur web
- Facile à gérer-administrer
- Attrayant pour les utilisateurs
- Facilement personnalisable par le client
- Robuste et sécurisée
- Scalable afin d'en faciliter son extension sur plus de 60 sites

- Architecture matériel/logiciel

- *Application web de type client server*
- *Les données doivent être exposées à partir d'un API REST full*

- Environnement de production et développement

- *Spring Boot, Spring Data JPA (JAVA)*
- *MSQL Database/ Postgres SQL/ Maria DB*
- *ReactJS*
- *Docker*
- *Apache Tomcat*
- *Keycloak Security Manager*

IV. Qualifications Exigées

La consultante ou le consultant soumissionnaire doit avoir les qualifications suivantes :

- Détenir une Maitrise (indispensable) en développement de base de données relationnelles
- Avoir mis en place au moins deux bases de données ayant des caractéristiques similaires aux travaux de ce système. A noter que des preuves tangibles consistant en des démonstrations des bases créées seront exigées notamment pour cette obligation.
- Disposer d'une connaissance reconnue en réseautage, infrastructure réseaux
- Justifier un minimum de quatre ans d'expérience dans la conception et l'implémentation des bases de données relationnelles et sensibles.
- Capacité à développer avec les technologies suivantes :

- *Spring boot (Java)*
- *Spring Data JPA*
- *MYSQL Database*
- *HTML5, CSS3, JAVASCRIPT*
- *ReactJS, Redux*
- *Docker (containerisation)*

V. Livrables attendus

La consultante ou le consultant dans la méthodologie proposée devra garantir les livrables suivants :

1. Conception et mise en œuvre du système
 - Calendrier d'exécution
 - Cahier des charges fonctionnelles validé et signé par le maitre d'ouvrage et le projet Accès à la justice
 - Guide d'utilisation et d'administration
 - Document de spécification de l'environnement de production
 - Guide de déploiement
 - Rapport final de la mise en œuvre
2. Conception et mise en œuvre de l'infrastructure réseau
 - Liste des matériels de mise en œuvre
 - Document de l'architecture et diagramme
 - Test pilot de l'application et test sécurité du réseau
 - Debugging
 - Codes sources de l'application à la remise du système et à la fin de la période de garantie avec des commentaires explicites pour toutes les formules compliquées utilisées
 - Un système fonctionnel répondant aux objectifs et besoins spécifiés dans le cahier des charges
3. Formation des utilisateurs
4. Formation auprès du Gestionnaire de la Base
5. Formation et accompagnement à l'utilisation de la base
6. Assistance technique pendant la période de garantie qui s'étendra sur trois mois après la remise du système complet

VI. Conditions

- Système à utiliser : open Source
- Durée : six (6) mois à partir de la date de la signature du contrat avec présentation de test pour chaque étape.
- Au moins deux cadres techniques (informaticiens/informaticiennes) du CNAL doivent pouvoir suivre activement le développement du système.
- Formation continue dès le début sur les langages qu'on va utiliser pour les cadres du CNAL qui suivent le développement du système.
- Formation à la fin pour les utilisateurs du CNAL et des BALs qui vont alimenter et administrer le système après la remise de l'application.
- A l'interne, l'application doit se faire en trois couches (utilisateur, vue contrôleur, administrateur)
- Une liste de matériels appropriés à la réalisation et l'implémentation du système doit être dressée et soumise au projet dans les 30 jours de la signature du contrat ;
- Un horaire de travail doit être préparé. A partir de la signature du contrat, des rencontres hebdomadaires entre la consultante ou le consultant qui développe le système et les professionnels/les du CNAL doivent avoir lieu, sauf si le CNAL ne désigne pas des

techniciens/techniciennes en ce sens. Les rencontres se tiendront en ligne ou au bureau du CNAL.

- En se basant sur les critères d'acceptation, la fonctionnalité du système sera vérifiée et la consultante ou le consultant devra apporter les corrections nécessaires.
- La construction de la base de données ainsi que le paiement des livrables seront effectués suivant une approche itérative qui sera définie dans le contrat de travail.
- Le système doit inclure les opérations permettant de stocker et de traiter des données historiques étendues ainsi que des données groupées qui faciliteront une analyse holistique et comparée des besoins allant au-delà des préjugés liés au sexes ;
- Une garantie d'au moins de trois mois doit être fournie après la soumission et l'acceptation du dernier livrable. Pendant cette période, le développeur de l'application se chargera de résoudre tous les problèmes ayant un lien direct avec les mandats décrits dans ces termes de références et le cahier des charges.
- A la fin du développement de l'application, la consultante ou le consultant doit faciliter l'hébergement online du système au nom du CNAL. C'est-à-dire, le CNAL doit avoir le contrôle exclusif de tous les paramètres de compte d'hébergement, notamment le mot de passe.
- Pour toute session de formation prévue dans ce contrat, la consultante ou le consultant doit remettre au moins 48 heures à l'avance le plan de formation, ainsi que les documents y relatifs aux représentants désignés du PNUD et du CNAL et les formations auront lieu au bureau du CNAL ou à un endroit désigné par le commanditaire.
- A la fin du contrat, la consultante ou le consultant soumettra au PNUD et au CNAL, un guide de formation sur l'utilisation de l'outil web créé afin de faciliter la formation de formateurs/formatrices.

Le paiement de la consultation se fera selon les modalités décrites dans le tableau suivant :

Versement	Livrables	Délai de livraison	%
1	Calendrier d'exécution	Trois jours après la signature du contrat	20
2	Cahier de charges approuvé, Schéma conceptuel et le script de la base de données Document de formation explicite en français sur les logiciels qui vont être utilisés Rapport de conception du système Liste de matériels nécessaires pour le système	Un mois après la réception du premier versement	10
3	Test et soumission de la version pilote de l'application Manuel de déploiement du système Guide de l'administrateur Manuel d'utilisation du système Rapport sur la version pilote Web testée	Quatre mois après la signature du contrat	30
4	Dernières versions des guides Formation pour les utilisateurs du système Code sources de l'application Manuel de déploiement actualisé du système Soumission de la version finale testée de l'application Rapport sur la version finale de l'application testée	Six mois après la signature du contrat	30

5	Fonds de garantie	Après expiration de la période de garantie et la soumission des codes sources actualisés	10
Total			100

VII. Soumission de l'Offre

Toute personne intéressée est priée d'envoyer un dossier complet incluant un curriculum, une proposition technique et financière ainsi que les liens des travaux similaires réalisés.

NB : On encourage vivement les candidatures féminines.